

un ex-
de na-
Cana-

e nous

Aus-

le plus

s com-

compa-

qui la

ous, et

us, ont

précie-

e telle

nes de

ec eux

atelier

l'aider

ar d'u-

partie

ue qui

les be-

ru ces

en ri-

amner

s d'ha-

presse

pour être lues par un public instruit. Je ré-
ponds : oui, vous en avez le droit, mais ne le
faites pas ; respectez-les si vous êtes géné-
reux, ce n'est pas l'ouvrage d'un collégien,
mais celui d'un individu obscur et sans édu-
cation, qui, après un long jour de travail, re-
tranche quelques heures de son sommeil,
croyant être utile à ses compatriotes, en fe-
sant tout en son pouvoir pour promouvoir
une œuvre qu'il croit être noble et généren-
se. Après ce témoignage, lecteurs surtout
Canadiens, ne me ridiculisez pas, car vous
seriez un traître.

UN DES MEMBRES.